



**SOYEZ À
L'HEURE !**

**Un programme
complet par jour !**

Compétition de tir et d'accélération de camions

Formulaire d'inscription

Le comité d'accélération de camions de Saint-Joseph vous invite à la compétition de tir et d'accélération de camions qui aura lieu les **30 et 31 août 2025**. Le coût de l'inscription est de 50 \$ par classe/camion/jour, payable sur le site des compétitions, **vendredi soir le 29 août 2025 de 19 h 30 à 21 h et samedi matin le 30 août 2025 de 7 h 30 à 10 h 15 au départ des courses.**

Nom du coureur _____ Marque du camion _____

Marque du moteur _____ HP du moteur _____

Adresse _____ Code postal _____

Courriel _____ Tél. _____ Cell. _____

Nombre de personnes (Paddock) _____

Nombre de membres dans l'équipe _____

Numéro coureur (membre FECCLQ)

Numéro coureur (non-membre)

REMISE DES BOURSES

Dimanche le 31 août 2025,
sur le site, immédiatement
après les compétitions.

› SAMEDI

Classe A

☐ Bobtail ☐ Chargé

Classe B

☐ Bobtail ☐ Chargé

Classe C (Rue • Stock)

☐ Bobtail

› DIMANCHE

Classe A

☐ Bobtail ☐ Chargé

Classe B

☐ Bobtail ☐ Chargé

Classe C (Rue • Stock)

☐ Bobtail

VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT REMPLIR TOUS LES FORMULAIRES

Le formulaire d'inscription (**page 1**) et la décharge de responsabilité et règlements 2025 (**page 2**) doivent nous être retournés le plus tôt possible. Vous devez apporter la déclaration et engagement du coureur/participant (**pages 3 et 4**) signée par tous les membres de votre équipe lors de votre paiement afin de recevoir vos bracelets. Si vous avez des enfants mineurs, veuillez remplir la dernière page (**page 5**).

Signature du coureur _____

Le comité d'accélération de camions vous souhaite la bienvenue et vous remercie de participer à cette grande compétition. Au plaisir de se rencontrer les 30 et 31 août 2025 prochains !

Monsieur Benoît Gagné, président de la compétition

70, rue Michener, Parc Industriel
Saint-Joseph-de-Beauce
(Québec) G0S 2V0

Tél. : 1 418 397-6260
Cell. : 1 418 222-3089
Télec. : 1 418 397-5146

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET RÈGLEMENTS 2025

Décharge de responsabilité

Je participe volontairement et à mes risques à une course de tir et d'accélération de camions. En signant cette décharge, je déclare être conscient des risques qu'entraîne une activité comme celle-ci. Je suis en accord avec le fait que le comité organisateur de tir et d'accélération de camions ne sera, en aucun cas, tenu responsable de tout accident survenu sur les lieux.

Règlements 2025

01. Le comité d'accélération de camions de Saint-Joseph se dégage de toute responsabilité en cas d'accident et/ou de bris mécanique.
02. Les coureurs sont entièrement responsables de leur véhicule en cas de bris (ex. : accrochage, bris mécanique, etc.). Le comité d'accélération de camions de Saint-Joseph n'est aucunement responsable.
03. Le conducteur est responsable de ses passagers ainsi que des membres de son équipe de course, sa famille et toute autre personne qui accompagne le coureur dans le paddock et à l'intérieur des clôtures.
04. Inscription pour la compétition : 50 \$ par classe/camion/jour.
05. Tous les compétiteurs doivent être présents au meeting des coureurs. Une feuille de présence devra être signée lors du meeting. S'il y a une absence, il y aura une perte de point pour les coureurs membres du FECCLQ.
06. Le coureur doit garder sa piste séparée par les points jaunes.
07. Les courses seront à double élimination.
08. **UN FAUX DÉPART = ACCEPTÉ • UN DEUXIÈME FAUX DÉPART = UNE DÉFAITE.**
09. Lorsqu'un compétiteur est appelé au départ, il doit se présenter dans les 5 minutes qui suivent ou sinon, il aura **UNE DÉFAITE.**
10. Aucune vitesse excessive ne sera tolérée hors circuit.
11. Tout geste ou parole antisportif ou remarque agressive envers les bénévoles responsables du circuit ne sera toléré (disqualification).
12. Aucune boisson alcoolisée ne sera tolérée pour les chauffeurs et leurs passagers durant les Compétitions de tir et d'accélération (disqualification instantanée). En cas de doute, un alcootest sera exigé.
13. Dans les classes A et B, une plaque protectrice ou autre doit **OBLIGATOIREMENT** être installée de chaque côté du camion et sur le dessus du camion entre la cabine et la sellette d'attelage pour protéger les réservoirs et les spectateurs en cas de bris mécanique. (ex. : clutch, joint, driving-shaft, etc.).
14. Aucune injection additionnelle. Un mécanicien inspecteur fera une vérification, et ce, en toute impartialité.
15. **Tous les coureurs inscrits ont droit à 1 seul essai. Même s'il y a « lumière rouge » au départ de l'essai, le coureur doit poursuivre et décoller. IL N'Y AURA PAS DE REPRISE.**

POUR LES CLASSES A ET B, TOUS LES COUREURS DEVRONT RESPECTER LES RÈGLEMENTS DE LA FECCLQ (DISPONIBLES SUR LE SITE FECCLQ.CA) DE TOUS LES NOUVEAUX POINTS DE SÉCURITÉ. AUCUNE EXCEPTION NE SERA PERMISE.

N.B. La violation de l'un des règlements entraînera la disqualification.

Soyez prudents et respectez les règlements pour le bon déroulement des compétitions.

**BONNE
CHANCE !**

Je reconnais avoir lu, compris et j'accepte cette décharge de responsabilité et tous les règlements.

Nom (lettres carrées)

Signature



1100, 3^e Avenue Ouest, Val-d'Or, Québec J9P 1T6
833 200-9085 | info@harmoniaassurance.com

CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE CONSERVÉ POUR UNE PÉRIODE DE 3 ANS

DÉCLARATION ET ENGAGEMENT DU COUREUR/PARTICIPANT

Acceptation des risques

Je connais la nature de l'activité et le genre d'événements organisé par **Comité d'accélération de camion de St-Joseph-de-Beauce**, lesquels impliquent l'usage d'un véhicule motorisé dans des conditions accidentées.

Je reconnais et accepte que les sentiers et tracés que j'emprunterai ne puissent faire l'objet d'une surveillance valable et qu'ils peuvent, en outre, se détériorer durant le cours de l'activité et devenir davantage dangereux.

Je reconnais et accepte que de nombreux obstacles, tels des rochers, des arbres, des crevasses, etc. peuvent se trouver sur les sentiers et tracés.

Je reconnais et accepte que la configuration de ces sentiers et tracés ainsi que la nature même de l'activité et les manœuvres des participants créent d'importants dangers et risques.

Je reconnais et accepte donc qu'en participant à ces événements, je m'expose à des risques sérieux de blessures, lesquelles peuvent être importantes, voire même mortelles.

Je reconnais et accepte que ce soit en toute connaissance de ces importants risques et dangers que j'ai choisi d'accéder au site et/ou de participer aux événements de **Comité d'accélération de camion de St-Joseph-de-Beauce**.

Renonciation à tous recours pour dommages matériels

En plus de mon acceptation des risques, je renonce à exercer tout recours pour tout dommage matériel que je pourrais subir lors de ma participation au site et/ou à l'un ou plusieurs des événements sanctionnés par **Comité d'accélération de camion de St-Joseph-de-Beauce**, que ces dommages matériels soient causés par un accident, par la faute d'un tiers ou autrement. La présente renonciation bénéficie à **Comité d'accélération de camion de St-Joseph-de-Beauce**, ses administrateurs, ses employés, ses membres, ses successeurs et ayants droits ainsi qu'aux promoteurs, participants, opérateurs de pistes, propriétaires de pistes, officiels, personnel de sauvetage, commanditaires, annonceurs, ou toute autre personne physique ou morale ayant participé à la réalisation de l'activité, à sa mise en place, ou à sa promotion.

ET J'AI SIGNÉ LA PRÉSENTE DÉCLARATION LIBREMENT ET EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

Signature du coureur, membre

Nom en lettres moulées

Date

_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

APPORTEZ CETTE FEUILLE SIGNÉE PAR TOUS LES MEMBRES DE VOTRE ÉQUIPE LORS DE VOTRE PAIEMENT AFIN DE RECEVOIR VOS BRACELETS.



Si vous manquez d'espace à la page 3 pour inscrire tous les membres de votre équipe, s'il vous plaît, utilisez cette feuille pour compléter.

ET J'AI SIGNÉ LA PRÉSENTE DÉCLARATION LIBREMENT ET EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

Signature du coureur, membre

Nom en lettres moulées

Date[illegible]

APPORTEZ CETTE FEUILLE SIGNÉE PAR TOUS LES MEMBRES DE VOTRE ÉQUIPE LORS DE VOTRE PAIEMENT AFIN DE RECEVOIR VOS BRACELETS.



1100, 3^e Avenue Ouest, Val-d'Or, Québec J9P 1T6
833 200-9085 | info@harmoniaassurance.com

CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE CONSERVÉ POUR UNE PÉRIODE DE 3 ANS

CONSENTEMENT DES PARENTS ET AUTRES ENGAGEMENTS POUR LE BÉNÉFICE DU MINEUR

Acceptation des risques

Je déclare être dûment autorisé à agir pour et au nom du Mineur, _____ afin qu'il participe à l'une ou plusieurs des activités sanctionnées par Comité d'accélération de camion de St-Joseph-de-Beauce, ce, suivant les termes et les conditions du présent document.

Je connais la nature de l'activité proposée par Comité d'accélération de camion de St-Joseph-de-Beauce, laquelle implique l'usage d'un véhicule motorisé dans des conditions accidentées.

Je connais la nature de l'activité ou des activités proposées ainsi que l'expérience du Mineur et suis convaincu qu'il possède les compétences et l'habileté pour y participer.

Je reconnais et accepte que les sentiers et tracés que le Mineur empruntera ne peuvent faire l'objet d'une surveillance valable et qu'ils peuvent, en outre, se détériorer durant le cours de l'activité et devenir davantage dangereux.

Je reconnais et accepte que de nombreux obstacles, tels des rochers, des arbres, des crevasses, etc. peuvent se trouver sur les sentiers et tracés.

Je reconnais et accepte que la configuration de ces sentiers et tracés ainsi que la nature même de l'activité et les manœuvres des participants créent d'importants dangers et risques.

Je reconnais et accepte donc qu'en participant à ces événements, le Mineur s'expose à des risques sérieux de blessures, lesquelles peuvent être importantes, voire même mortelles.

Je déclare avoir bien informé le Mineur de tous les risques susmentionnés ou de tout autre risque dont j'aurais connaissance et ferai en sorte de le retirer de l'activité si je juge que ces risques sont trop importants pour lui.

Je déclare que c'est en toute connaissance de ces importants risques et dangers que je consens à permettre au Mineur d'accéder au site et/ou à participer à l'un ou l'autre des événements sanctionnés par Comité d'accélération de camion de St-Joseph-de-Beauce.

Renonciation à tous recours pour dommages matériels

Pour et au nom du Mineur, je renonce à exercer tout recours pour tout dommage matériel que pourrait subir le Mineur lors de la participation de ce dernier au site et/ou à l'un ou plusieurs des événements de Comité d'accélération de camion de St-Joseph-de-Beauce, que ces dommages matériels soient causés par un accident, par la faute d'un tiers ou autrement. La présente renonciation bénéficie à Comité d'accélération de camion de St-Joseph-de-Beauce, ses administrateurs, ses employés, ses membres, ses successeurs et ayants droits ainsi qu'aux promoteurs, participants, opérateurs de pistes, propriétaires de pistes, officiels, personnel de sauvetage, commanditaires, annonceurs, ou toute autre personne physique ou morale ayant participé à la réalisation de l'activité, à sa mise en place, ou à sa promotion.

Si, malgré le présent engagement, le Mineur devait intenter des recours contre les bénéficiaires susmentionnés, je tiendrai ces derniers indemnes de toute condamnation qui pourrait être prononcée contre eux, tant en capital, intérêts et frais, et rembourserai les honoraires d'avocats requis afin d'assurer leur défense à l'encontre d'un tel recours.

ET J'AI SIGNÉ LA PRÉSENTE DÉCLARATION LIBREMENT ET EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

Le _____

À _____

Lien avec le Mineur _____

Signature

Nom en caractère d'imprimerie